



**Association de Directeurs, Cadres de direction  
du secteur social, médico-social et sanitaire**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ADC -FEVRIER 2020- Projet de réforme « Séraphin PH »**

---

La réforme « Séraphin PH » est pensée à partir de l'étude des besoins des personnes handicapées pour répondre à chacun des besoins en matière de participation sociale, de soins et d'autonomie. En plus de ces prestations directes, il existe des prestations indirectes (RH, gestion, lingerie, restauration, direction, etc.) qui permettent aux ESMS de fonctionner.

Une étude nationale des coûts est en cours sur 300 ESMS, afin d'expérimenter le découpage détaillé des prestations au profit des personnes pour valoriser le futur coût par prestation et par intervenant. Le travail de saisie des données et d'analyse étant conséquent, la CNSA a prévu un financement d'environ 30 K€ pour participer à cette étude.

La réforme risque d'aboutir à une convergence tarifaire où la contrainte économique prendrait l'ascendant sur la logique de l'accompagnement des publics qui se retrouverait pénalisée. L'exemple du secteur hospitalier est éloquent car il prouve la dégradation des conditions de travail et de prise en charge des patients. L'autre conséquence réside dans le risque de démissions des personnels qui n'acceptent pas ou plus d'être complices de maltraitements vis-à-vis des publics. La logique budgétaire du secteur marchand ne doit pas s'appliquer au médico-social car il est impossible de limiter le temps d'accompagnement des personnes en fonction d'une enveloppe financière fermée. Les conséquences seront catastrophiques comme c'est le cas du secteur hospitalier, des personnes âgées, de l'aide à domicile ou encore pour les publics accueillis en CHRS. Les besoins des publics sont trop différents d'une personne à une autre pour fixer un temps fixe par prestation. Il ne peut être question que d'une moyenne, et ce, à titre indicatif.

À noter qu'une réforme de la Prestation Compensation du Handicap (PCH) est également en cours distinctement de la réforme séraphin PH, ce qui est regrettable en raison des enjeux convergents.

Trois scénarii sont étudiés pour choisir le modèle de financement de la réforme. Le premier ayant été écarté par le Secrétaire d'Etat, le focus est mis sur les deux autres :

- Dans le second scénario, on financerait l'ESMS directement en intégrant la part variable des prestations à la personne. S'agira-t-il d'un financement individuel selon les besoins de chaque personne ou d'un financement forfaitaire ? La part variable va complexifier le montage financier pour les gestionnaires mais globalement, ce scénario ne modifie pas la situation actuelle.
- Le troisième scénario est un financement mixte avec un droit de tirage pour chaque personne et avec une dotation globale versée à l'ESMS. Il faudra définir ce qui relèvera du droit de tirage ou de la dotation. En théorie, ce scénario facilite le choix du prestataire par la personne et met l'accent sur les accompagnements modulaires et multi partenariaux avec un risque de morcellement. La lisibilité budgétaire sera complexe tout comme la maîtrise des dépenses publiques. Le cadre légal devra être revu en profondeur. L'instauration du droit de tirage aura également pour effet de voir apparaître de nouveaux opérateurs : secteur marchand, professionnels du médico-social qui se positionneront en intervenants libéraux.

Au national, les têtes de réseaux représentatives du secteur ont donné la priorité à ce dernier scénario et la Secrétaire d'État en charge des personnes handicapées qui n'a pas encore tranché, y serait favorable. Le déploiement de ce dispositif se fera selon un calendrier allant jusqu'en 2028. Les groupes poursuivent leurs travaux au plan national pour approfondir notamment le modèle de financement et la valorisation des données.

*L'ADC reste vigilante à toutes les dérives possibles et aux risques potentiels d'un tel dispositif, tant au regard de la qualité des services rendus aux personnes en situation de handicap accueillies et accompagnées que pour les directeurs d'ESMS en charge de gérer, créer et mettre en œuvre les outils d'aujourd'hui et surtout de demain.*

**Christian HILAIRE**  
Administrateur

**Florence MAZERAT**  
Vice-présidente en charge du Politique

**Daniel CARASCO**  
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Daniel Carasco', written in a cursive style.